

VTech Baby, le 2ème jouet à moitié prix ! - WEB

[Cliquez ici pour voir la liste complète des jeux VTECH BABY !](#)

Du 1er janvier au 28 février 2015 – le 2nd jouet VTech Baby à moitié prix !

Pour obtenir votre remboursement:

1. Achetez en une seule fois 2 jouets VTech Baby d'une valeur unitaire supérieure à 10€ entre le 1er janvier et le 28 février 2015 inclus.

2. Inscrivez votre nom, prénom et adresse sur papier libre.

3. Joignez obligatoirement :

- les codes-barres originaux découpés sur les produits

- une facture ou e-mail de confirmation de commande (original ou photocopie) laissant apparaître une date d'achat comprise entre le 1er janvier et le 28 février 2015.

- un justificatif de la date de livraison des produits (bordereau de livraison ...).

- un IBAN BIC.

4. Envoyez le tout dans les 10 jours suivant la réception du produit , dimanche et jours fériés inclus(date de livraison et cachet de la poste faisant foi) à : Opération VTech Baby V890 - Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf Cedex

Conditions : *Offre limitée à la France (Corse + DROM), non cumulable avec d'autres opérations en cours. Valable sur les jouets VTech Baby (0-3 ans) d'une valeur unitaire supérieure à 10€ - hors collection Tut Tut Bolides, Tut Tut Animo et Tut Tut copains - 50% du jouet le moins cher sera remboursé. Toute demande tardive sera considérée comme nulle. Frais d'affranchissement non remboursés. Remboursement effectué par virement sous 8 semaines environ.*

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, en faisant la demande par écrit à : VTech – 24 allée des sablières – CS10503 – 78293 Croissy sur seine Cedex – RCS Versailles B 379 150 246.

Pour toute question, appelez le service consommateurs VTech : 0820.06.3000 (0.12€/min).